

CONSEIL D'ECOLE - Compte rendu
Le 8/11/2024

Ecole Élémentaire
8, Route de Chevrier
74800 Cornier
Tél. : 04 50 25 55 18
Mail : ce.0741748y@ac-grenoble.fr

Personnes convoquées :

Ecole Élémentaire : Le directeur : M. Fabien.
Les enseignants : Mme Fabien, Mme Cerna Ripert, Mme Chamblay,
Mme Lecomte.

Mairie : M. Roux Michel (M. le Maire), Mme Desternes Annick.

Délégués représentants les parents d'élèves : M. BIOLLUZ

Laurent, Mme PETITJEAN Anne, Mme JULIEN Laëtitia, M. GAUTIER Lucas, M. RICHARD
Christophe.

Personnes invitées :

IEN : Mme Bessac Agnès

CCPR : Mme Clerc Madeleine, M. Lebarbier Marc.

DDEN : M. Giraudeau Yves.

Personnes Présentes :

Ecole Élémentaire : Le directeur : M. Fabien.
Les enseignants : Mme Fabien, Mme Cerna Ripert,
Mme Chamblay, Mme Lecomte.

Mairie : M. Roux Michel, Mme Desternes Annick.

DDEN : M. Giraudeau.

Délégués représentants les parents d'élèves : Mme Petitjean Anne, M. Biolluz Laurent ,
M. Gautier Lucas, Mme Julien Laetitia et M. Richard Christophe.

Personnes excusées : -

Personnes absentes : M. Maillard.

Résultats élections des parents délégués au conseil d'école. 61,58% de suffrages exprimés
sur 177 inscrits (109 valides et 1 nul).

1) Effectifs des classes 2024/2025 : 107 élèves (année précédente : 92)

GS : 23 (créée le 9/09/2024)

CP : 15

CE1/CE2 : 24 (18 CE1 + 6 CE2)

CE2/CM1 : 22 (7 CE2 + 15 CM1)

CM1/CM2 : 23 (7 CM1 + 16 CM2)

23 arrivants GS + 15 arrivants CP + 1 arrivée en CM2 (Classe M. Maillard) + 1 arrivée en
CE1 (Classe M. Fabien).

- Effectifs enseignants : Mme Lecomte Marine en classe de GS. Mme Chamblay Marine
(complément de direction le vendredi).

- ATSEM : Mme Huplier Justine (matins : 8h00- 9h50 / après-midis : 13h45 - 14h50).

2) Règlement intérieur :

Envoi préalable par courriel des deux versions du règlement intérieur à toutes les personnes convoquées / invitées. Lecture de la version courte et mise au vote des deux versions. Cette année, modification des jours d'APC : mardi, jeudi, vendredi.
Règlement voté à l'unanimité.

3) Organisation de l'Aide Pédagogique Complémentaire :

Sur le temps méridien de 12h50 à 13h35, 3 jours par semaine (le vendredi étant assuré par Mme Chamblay). APC en GS : 11h45 - 12h30 pour le lundi / 16h15 - 17h pour le jeudi. Périodes 1 et 2, 18 élèves de la GS au CM2 ont bénéficié de cette aide essentiellement en lecture (fluence, compréhension de textes et de consignes), en maths (numération, sens opératoire, calcul mental) ou langage.

Depuis le retour des vacances de Toussaint, l'atelier Chorale sur le temps d'APC a été reconduit. Ce sont 39 élèves qui y participent en 2 groupes: le mardi (20) ou le jeudi (19).

4) Parcours de l'élève :

- Bilan des évaluations nationales en CP au CM2 puis des évaluations 6ème :

Analyse des résultats. D'une manière générale, les restitutions confirment les difficultés des élèves déjà identifiés par l'enseignant.

CP : En français les résultats sont très satisfaisants dans l'ensemble. A reprendre : comprendre des mots à l'oral. En mathématiques, les résultats sont satisfaisants. A reprendre : placer un nombre sur une droite graduée, reproduire un assemblage. Ces champs sont repris dès le début de l'année.

CE1 : En français, les résultats sont bons. Les champs à reprendre sont la lecture à voix haute pour quelques élèves déjà notifiés « fragiles » depuis le CP (cf résultats OURA).

En maths, les résultats sont bons. Un accent est à porter pour palier les domaines « fragiles » : résolution de problèmes, calcul mental et additionner. Ces items sont repris dès le début d'année.

CE2 : En français les résultats sont plutôt bons. Lecture - Fluence est à travailler ainsi que Mé-moriser des procédures et des faits numériques. Les modalités d'aide suivantes sont proposées : accent porté sur les élèves en difficultés en lecture fluence.

CM1 : Les difficultés suivantes ont été mises en évidence : relation sujet-verbe, mémorisation des temps de conjugaison. En maths, les résultats sont moyens également (Mémoriser des procédures). Les réponses apportées sont les suivantes : ritualisation des temps de conjugaison et accent porté sur la mémorisation des faits numériques.

CM2 : Dans l'ensemble les résultats sont assez bons. Une attention particulière est à porter sur deux champs : compréhension lecture et résolution problèmes.

Cet ensemble fera toutefois l'objet d'une réflexion commune.

Cette analyse permet à l'équipe de recentrer ces axes de travail. Elle suscite réflexion voire une remise en question précise des pratiques pédagogiques de classe, de cycle et d'école.

* Parcours artistique et culturel :

- GS :

24/09 à la Villa du Parc, Annemasse, exposition de Stephen Felton.

03/10 Château Rouge, Annemasse, spectacle « Le grand huit ».

A venir : expo à la Roche sur Foron « De planètes en planètes ».

- Cycle école et cinéma : 2/12 (cycle 2) «*Le cerf volant du bout du monde*» / 3/12 (cycle 3) «*Le mécano de la générale*».

- Visite de l'expo « Instants sauvages » de la GS au CM2 : vendredi 29/11.

Diaporamas spécifiques pour les classes de cycle 2 et de cycle 3, puis visite de l'exposition.

- Projet « école du cirque » avec la troupe « *Les colporteurs de rêves* ». Travail avec les élèves en salle de motricité du 14 au 18 avril, puis 5 au 16 mai 2025. Une représentation sera prévue le vendredi 16/05.

* Parcours d'éducation à la santé :

- Activité Physique Quotidienne (30 min. / jour) : ping-pong, tennis, échecs, molky, ballons hand, foot et rugby, hockey, boomerang... sur les temps récréatifs et périscolaires.

- En 2025 : En lien avec le club du Môle, séances rugby avec un moniteur agréé du CP au CM2.

- Formation APS : Intervention de moniteurs de la Croix Rouge. Relance de cette action chaque

année pour que les élèves qui partent au collège aient en fin de cursus suivi 2 jours et demi de formation APS. Les CM2 quittent l'école avec un certificat de formation et 1 livret spécifique (jeux et rappels des notions travaillées à partir du CM1).

- Intervention souhaitée auprès des CM2 de Mme Perret, infirmière scolaire du collège des Allobroges sur les thématiques liées à la puberté.

- Education à la sexualité : 3 séances par an, adaptées au niveau des élèves.

- Mise en veille du protocole de présentation des violences faites aux enfants. L'association « Mémoire traumatique et victimologie » s'est couplée avec l'auteur jeunesse, Claude Ponti, pour créer un outil de communication destiné aux enfants : *«Quand on te fait du mal»* (Claude Ponti). Dans le cadre du projet d'école, l'équipe éducative souhaiterait mener cette séquence chaque année. Elle serait entreprise avec un encadrement très clair (le démarrage pourra être envisagé avec la Psy en de secteur), préalablement présenté à toute la communauté éducative.

* Parcours citoyen :

- SIVALOR : Ne prend plus les élèves de CP et CE1 en raison d'une réduction budgétaire. Lundi 14/09 classe 5 (CE1/CE2) sur la thématique du tri et recyclage des déchets.

- Lundi 14/09 classe 3 (CM1/CM2) sur la thématique de la consommation. Une date ultérieure est programmée pour la classe 4.

- Mise en veille des démarches E3D (Ecole engagée dans des démarches de développement durable) : L'école est labellisée au 1er niveau. Implication de l'élève dans toutes les démarches éco-citoyennes passées et projections vers de nouvelles actions.

- Préparation et invitation à participer à la commémoration de l'armistice du 11 novembre. Dans le cadre du projet d'école, les enfants apprennent 3 chants commémoratifs et les élèves de cycle 3 liront des lettres envoyées ou des témoignages recueillis d'enfants adressés à leurs proches.

* Parcours éducatif et sportif :

- Course USEP réalisée le mardi 15/10 après-midi dans l'enceinte de l'école. Les distances de course sont les mêmes pour les garçons et les filles pour chaque niveau.

- Cycle « ski de fond » (cycle 3) : 4 jours prévus pour les classes 3 et 4 (+ CE2 classe 5), au plateau des Glières ; jeudi 6 et vendredi 7/02 puis lundi 10 et mardi 11/02.

- Randonnée raquettes au plateau des Glières (cycle 2) classes de CP et CE1/CE2 . Date prévue : lundi 10 février, report prévu au mardi 11 février.

- Cycle roller (CP-CE1-CE2) en période 4 : apprendre le roller, différents ateliers, matchs de hockey en fin de cycle. Ce cycle prépare au ski de fond en cycle 3 (pas de patineur, autonomie...).

- Cycle vélo en période 5 : Obtention obligatoire du SRAV depuis la rentrée (Savoir Rouler A Vélo). Au sein de l'école (vendredis de mai) : manier le vélo, apprendre la mécanique du vélo et connaître les panneaux de signalisation. Hors de l'école (vendredis de juin) : sorties nature dans et autour de Cornier avec un encadrement renforcé (vendredis après-midi). Ce cycle est clos par une grande sortie dans un environnement éloigné.

- Cycle piscine : Cycle 2 sur 3 ans du CP au CE2. Test en fin de CE2 en vue de l'obtention du test d'aisance aquatique. Si le test n'est pas validé en fin de CE2, l'élève le repasse en CM1, voire CM2.

Pour les nageurs débutants, nous recommandons une pratique aquatique en dehors du temps de classe.

- Visite CM2 au collège des Allobroges, le mardi 17 décembre 2024.

- Randonnée de fin d'année : mardi 1/07 (report possible au 3/07).

- Dans le cadre de ce parcours, nous regrettons que la salle de motricité, en dehors d'une demande préalable, ne soit plus accessible pour les scolaires les mardis et vendredis matins. De même, nous déplorons que la classe de GS, intégrée au groupe primaire, n'ait pas l'autorisation de se rendre dans cette salle.

5) Projet d'école : Analyse du nouveau projet d'école. 18 actions lues et expliquées aux

membres du conseil.

- a) Développer la liaison intercycles.
- b) Développer un parcours citoyen.
- c) Développer un parcours de citoyen écoresponsable.
- d) Développer un parcours éducatif de santé de l'élève sur l'école .
- e) Développer le « Savoir nager », le SRAV.
- f) Améliorer l'accompagnement des élèves à besoins particuliers par une réponse adaptée.
- g) Développer la communication numérique.
- h) Intégrer de manière adaptée la classe de Grande Section.

6) Point sécurité à l'école :

Il y a 3 exercices de mise en œuvre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

Incendie (2 par an) / Risques majeurs (1 dans l'année) ou Intrusion attentat (1 dans l'année).

- Un exercice incendie a été mené le 13/09/2024.

- Un exercice de mise en sûreté « Intrusion attentat » a été mené le 8/11/2024.

- En cours d'année, un autre exercice incendie et un exercice de mise en sûreté PPMS seront réalisés.

7) Protocole PHARE à l'école : L'équipe enseignante avait anticipé et s'était emparée de cette problématique (achat et lecture de la Méthode de Préoccupation Partagée « Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible »).

Aujourd'hui, au niveau national, la plateforme PHARE (Prévention du Harcèlement à l'Ecole) a été mise en œuvre. C'est un outil à destination des équipes pour prendre en compte les cas de harcèlement scolaire.

Ce protocole définit des étapes de traitement des situations et présente ce qu'il convient de faire. Un référent dans l'équipe, Mme Cerna, organise le traitement et contribue à la construction de la réponse, sous la responsabilité du directeur. Le référent dispose d'une équipe ressource de circonscription. Le protocole gradué est à adapter à chaque établissement.

Il détermine la conduite à tenir depuis le recueil de l'information de harcèlement, en passant par l'accueil de l'élève victime, du / des témoin(s) et / ou de l'auteur des faits de harcèlement. Le cas échéant, il conduit à la rencontre des parents de tous les protagonistes.

A l'issue de ces actions, le protocole est clos par des décisions de protections et mesures spécifiques résultant de cette expérience. Les élèves bénéficieront d'une information dédiée pour un total de 10 h. Ce temps sera conduit d'ici à la fin d'année civile, les vendredis 15 et 22/11 auprès des élèves des classes 3, 4 et 5.

8) Vigilance Sécurité renforcée Risque Attentat :

Ce niveau traduit la réponse de l'État face à un niveau élevé de la menace terroriste. Il n'est pas limité dans le temps.

L'accueil à l'entrée de l'école est toujours assurée par un adulte.

L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée.

L'école effectue 3 exercices de mise en œuvre du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) durant l'année scolaire, dont un, avant les vacances de la Toussaint. L'exercice PPMS « Attentat-intrusion » est à faire en priorité.

L'école assure que son PPMS et les mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion sont efficaces et connues par l'ensemble des personnels et des représentants des parents d'élèves.

Des attentions particulières sont portées sur les abords des établissements afin d'éviter tout attroupement susceptible de nuire à la sécurité des élèves, mais aussi sur la sécurisation des activités périscolaires et des manifestations recevant du public telles que les kermesses, les fêtes de fin d'année ou autre évènement organisé par l'établissement. Au besoin, il convient donc aux organisateurs de se coordonner avec les services préfectoraux afin de déterminer précisément les mesures de sécurité à mettre en place.

En école primaire, les familles ne doivent pas s'éterniser devant les portes d'accès ou proche des barrières des établissements scolaires lorsqu'elles déposent ou récupèrent leurs enfants. Les élèves ne doivent pas attendre trop longtemps l'ouverture des portes sur la voie publique. Chacun doit impérativement signaler tout comportement ou objet suspects.

Dans le cadre de cette vigilance, l'équipe pédagogique projette de modifier l'accueil et la sortie

des GS. A compter du mois de janvier, les parents amèneront leur enfant au portail (côté lavoir). L'enfant sera pris en charge / remis par l'enseignante.

Attention : Le parking des parents devra impérativement rester celui qui est actuellement utilisé (celui côté salle des fêtes).

Ultérieurement des barrières pourraient être demandées le long de la route pour sécuriser le passage entre le parking et l'entrée de l'accès maternelle.

10) Questions des parents :

Pas de questions.

11) Intervention de Monsieur le maire et/ou de son adjointe :

Il est estimé que la salle de motricité est sous-utilisée par l'école donc partiellement prêtée sur le temps scolaire (mardi et jeudi matin) à une association. Sauf à réserver, les élèves de l'élémentaire n'y ont plus accès sur ces temps.

12) Remerciements :

Parents élus. DDEN. CCPR.

M. le maire et son équipe, mise à disposition d'une personne : Mme Dorange Pattoret Armelle pour assurer la pérennité de la fréquentation de la bibliothèque par tous les élèves de l'école, accessibilité et engagement des agents municipaux....

Remerciements aux associations : Cantine, Sou des écoles, Un peu plus pour Cornier, Instants Sauvages, la Bibliothèque de Cornier.

Clôture de séance à 20h00

Secrétaire de séance Mme Cerna.